

Un Réunionnais déraciné veut faire germer la vérité

Dans "Une enfance volée", Jean-Jacques Martial raconte son "enlèvement" à l'âge de 6 ans lors d'un plan de repeuplement de la Creuse organisé par l'Etat. L'homme veut retrouver d'autres déracinés.

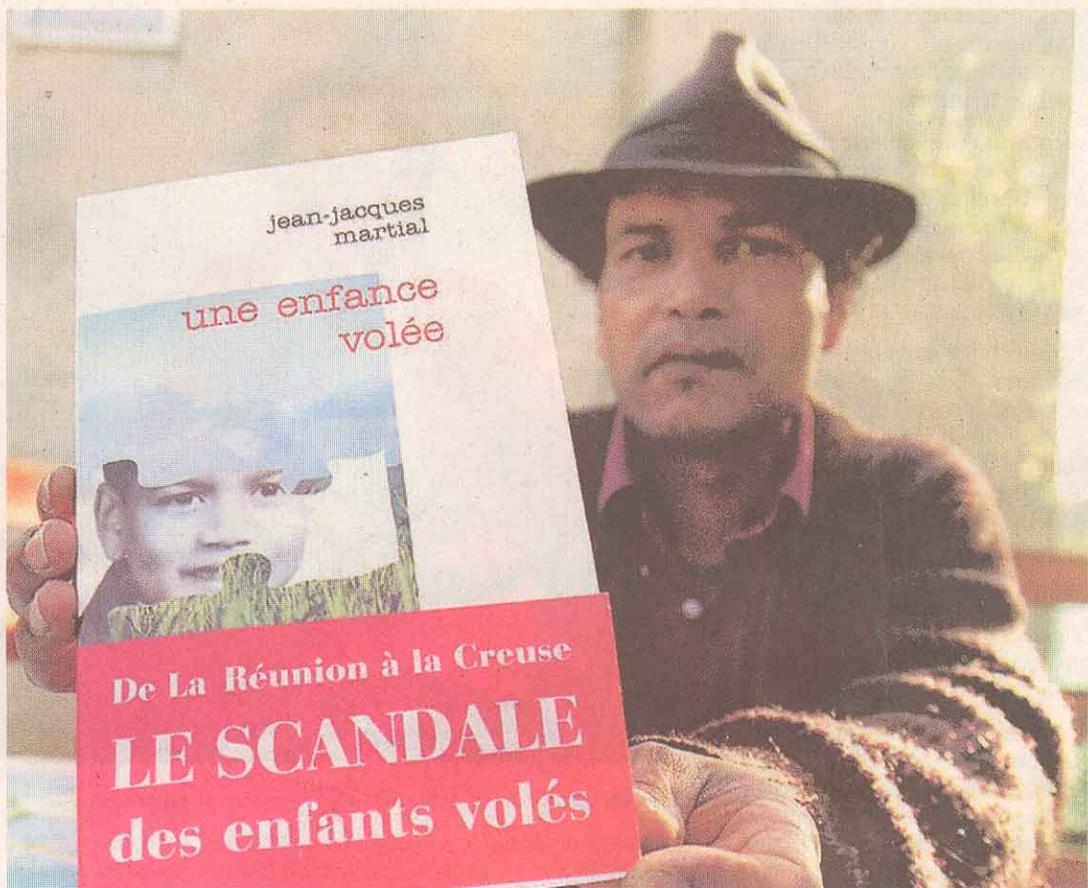


L'homme a déjà choisi : "Je finirai ma vie sur mon île !"

Tous les enfants ont peur d'un grand méchant loup. Pour le petit Jean-Jacques comme pour nombre de ses compains réunionnais, la bête terrible prend la forme d'une 2 CV. Celle de la DDASS. Au début des années 60, l'exode rural dépeuple la Creuse et la natalité de la Réunion explose. Député de l'île, Michel Debré rapproche ces déséquilibres démographiques. L'Etat ap-
puie.

Le courage de chercher. L'horrible véhicule avale d'abord les petits orphelins d'outre-mer, arrachés à leurs racines et placés en France au sein d'un foyer puis d'une famille d'accueil. Mais la voracité du monstre le pousse à flâner du côté des foyers les plus pauvres. "Les gardes champêtres obligeaient le père ou la mère à signer les papiers d'abandon, sous peine de passage à tabac", se souvient encore Jean-Jacques. Lui sera dévoré pour ses 6 ans. Séparé de ses parents, son frère, sa sœur et sa "mémé". Séparé de sa terre. Direction la Creuse et l'enfer des enfants "enlevés". Le pensionnat. Les deux adoptions. La perte de son vrai nom. Le traumatisme des viols à répétition. Aujourd'hui, Jean-Jacques a 44 ans et vit à Coursan avec sa femme et ses enfants. Les traits d'une vie enfin heureuse. Mais le bonheur présent n'efface pas les douleurs passées.

L'homme connaît bien le remède aux maux qui le hantent. Mais,



Jean-Jacques Martial est fier de pouvoir signer le livre de son vrai nom. Une première victoire. Photos F.D.

longtemps, les forces lui manquent pour partir à la recherche de ses origines. "Je me suis lancé une première fois en 95, mais je n'étais pas encore prêt", raconte-t-il. Et les portes de l'administration sont lourdes. Donc d'autant plus inébranlables. Quatre ans plus tard, le gouvernement autorise une mince ouverture. Jean-Jacques s'y engouffre : le 16 décembre 2000, une lettre des institutions réunionnaises lui apprend que sa famille "attend impatiemment de ses nouvelles". Après 37 ans de silence.

"Un volcan tapi en moi s'est soudainement mis en éruption, inondant mon être de lumière", s'exclame l'homme avec émotion. Les larmes lui viennent encore au souvenir du premier contact téléphonique. Le retour au "caillou" est fixé pour l'été 2001, mais Jean-Jacques ne veut pas assombrir la "beauté des retrouvailles et de la vie" par le récit du long tunnel de son existence. Plusieurs mois le séparent du départ. Il décide d'écrire.

Au moins 1 600 enfants "enlevés". Ces missives sont à la source d'"Une enfance volée". Remises au propre entre France et Réunion, elles forment aujourd'hui une autobiographie forte, poignante et résolument accusatrice. Un témoignage accablant lancé contre l'Etat, un an après la révélation de l'affaire par Jean-Jacques lui-même. "J'ai profité de mon voyage sur l'île pour mener mon enquête", précise-t-il. "A l'évocation des "enfants de la Creuse", tous les gardes champêtres me fermaient systématiquement la porte au nez !" En janvier 2002, l'homme porte plainte contre la France et exige 1 milliard d'euros de dédommagement. Une somme choc, qui doit d'abord interpeller et relayer les appels dans le vide adressé aux ministères et aux associations de protection des Droits de l'Homme.

Vient alors le livre, éclairage supplémentaire que Jean-Jacques estime nécessaire. "Je devais montrer aux gens que l'affaire cache de véri-

tables drames personnels", insiste-t-il. "Je voulais aussi avancer des preuves !" Les annexes de l'ouvrage en regorgent, documents d'archive au réalisme cru soulignant davantage encore l'atrocité de la manœuvre. "Fier" d'être venu à bout de cet écrit indispensable mais "douloureux", Jean-Jacques ne crie pas victoire pour autant. "Ma procédure contre l'Etat se poursuit et, surtout, on compte au moins 1 600 Réunionnais enlevés de force", affirme-t-il. Certains "se sont suicidés". D'autres, traumatisés par l'exil, "ont été internés". Jean-Jacques n'a qu'une envie : "Rapatrier ceux qui vivent encore, et obtenir de la France une reconnaissance posthume des victimes de cet esclavage moderne." Cette fois, l'homme se dit prêt à "taper du poing". Croiser le fer. Pour briser les chaînes.

L.O.

"Une enfance volée" de Jean-Jacques Martial, aux éditions "Les quatre chemins". 16 euros. Les libraires peuvent commander le livre chez Dilisco.